



PLANNING PREMIER SEMESTRE 2022 COLLECTE DES ORDURES ENCOMBRANTES

Lundi 03 janvier 2022
Lundi 07 février 2022
Lundi 07 mars 2022
Lundi 04 avril 2022
Lundi 02 mai 2022
Lundi 06 juin 2022

Nous vous rappelons que les objets encombrants doivent être sortis
la veille au soir du passage.

Les quantités enlevées par passage ne pourront pas dépasser, sauf exception,
un volume de 1 m³ conditionné par point et par enlèvement.

Sont collectés :

- meubles, sièges, canapés...., lits, matelas et sommier...
- les résidus de bricolage familial : planches, papiers peints, petit outillage...
- les petites pièces automobiles, les petites pièces de ferraille.

Ne sont pas collectés :

- les déchets d'équipements électriques et électroniques : électroménager (réfrigérateurs, machines à laver, téléviseurs...), hifi, téléphonie, informatique...
- les huiles végétales et minérales,
- les piles, les médicaments et produits toxiques et/ou spéciaux,
- les batteries, les pneus, les peintures et solvants,
- les déblais et gravats, les déchets d'hôpitaux, les déchets issus d'abattoirs ou assimilés.

Le Maire,

Jean-Paul MOR

Ordures ménagères



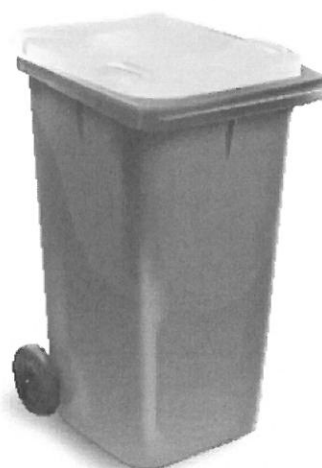
Ramassage :
1 fois par semaine*

Vendredi matin

Par mesure d'hygiène, merci de placer
les ordures ménagères dans un sac fermé
avant de les déposer dans le bac.

Déchets recyclables

- Tous les papiers, emballages
et briques en carton
- Tous les emballages en plastique
- Tous les emballages en métal



POUBELLE JAUNE

Ramassage :
1 fois tous les 15 jours*

(Semaine impaire)

Jeudi matin

* Certaines adresses ont des fréquences de collecte différentes, selon des règles définies par le service de ramassage.

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés.

La collecte peut-être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes
de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale.